

	<b>Commission de Traitement des Réclamations du Jeudi 16 mars 2023</b>	Direction Adjointe en charge des Ressources
---	--	--

**Participants :**

**Pour la Direction**

- Christelle ARNAUD, Coordonnatrice du Pôle RH
- Noémie MAYISA, Attachée juridique au service des Relations Sociales

**Pour les organisations syndicales**

- M. Imarraine (CFTC)
- Mme Rodrigues-Martins (CFDT)
- M. Giambiaggi (FO)

\*\*\*\*\*

**RECLAMATIONS INDIVIDUELLES ET COLLECTIVES COMMUNES DES ELUS**

**Mouvement du personnel**

Les élu(e)s souhaitent connaître : les entrées, les sorties, les changements d'affectation et les mutations pour le mois de février 2023.

Voir les documents joints en annexe.

**Heures supplémentaires**

Des heures supplémentaires ont-t-elles été effectuées pour le mois de février 2023 ?  
 Si oui, à quelles dates, selon quels horaires, dans quels services, combien d'agents mobilisés et pour quels objectifs par processus ?  
 Des heures supplémentaires sont-elles prévues au mois de mars 2023 ?

❖ **Une séance d'heures supplémentaires a été réalisée le samedi 4 février 2023**

- **Sur le processus PE/AS** : Elle a concerné 20 salariés dont 1 cadre. Elle a porté sur les activités suivantes :
  - DIADEME  
L'objectif était fixé à 565 dossiers – 643 dossiers traités.
  - LM2A  
L'objectif était fixé à 210 dossiers – 216 dossiers traités.
- **Sur le processus C2S** : Elle a concerné 13 salariés dont 1 cadre et a porté sur les activités suivantes :
  - CSS  
L'objectif était fixé à 420 dossiers – 513 dossiers traités.

❖ **Une séance d'heures supplémentaires a été réalisée le samedi 18 février 2023**

- **Sur le processus PE/AS** : Elle a concerné 19 salariés dont 1 cadre. Elle a porté sur les activités suivantes :
  - DIADEME  
L'objectif était fixé à 540 – 573 dossiers traités.
  - DSJ  
L'objectif était fixé à 510 dossiers – 534 dossiers traités.

Une séance d'heures supplémentaires a été organisée :

- le samedi 4 mars au sein de la DGB
- le samedi 11 mars au sein du FDS, CSS (accès aux droits), PEAS.

D'autres séances d'heures supplémentaires sont prévues :

- le samedi 18 mars au sein du FDS
- le samedi 25 mars 2023 au sein du CSS, FENTI, PEAS, GDB

#### **Les vacances de postes**

Les élu(e)s réclament un état des lieux des vacances de poste récentes et en cours.

##### **Concernant les VP restées en cours lors de la dernière CTR**

###### **❖ Pour la DGRLCF**

- VP 57 / VP Ucanss 67594 – Coordonnateur – Niveau 8/9 – au pôle PERA
- Annonce lancée jusqu'au 10/03
  - 11 candidatures en externe reçues
  - En cours (8 candidatures transmises aux opérationnels le 13/03)

###### **❖ Pour la DGA**

- VP 01 / VP Ucanss 67596 – Coordonnateur – Niveau 9 – au pôle Pilotage de la performance
- VP relancée jusqu'au 10/03
  - 7 candidatures en externe reçues
  - En cours (5 candidatures transmises aux opérationnels le 14/03)

###### **❖ Pour la DRCADPS**

- VP Ucanss 67593 – Responsable de service – Niveau 7 – au pôle prévention
- Annonce relancée jusqu'au 10/03
  - 19 candidatures en externe reçues
  - En cours (candidatures transmises aux opérationnels)

- VP 12 – Conseiller accompagnement santé – Niveau 4 – au PAD
- Annonce lancée jusqu'au 24/02.
  - 8 candidatures reçues (3 en interne et 5 en externe)
  - 3 candidats en interne présélectionnés pour tests écrits
  - Entretiens prévus le 16/03
  - En cours

###### **❖ Pour la DRH**

- VP 03 – Expert technique – Niveau 5A/5B – au CNGP
- Annonce lancée jusqu'au 17/02.
  - 4 candidatures en interne reçues
  - 4 candidats présélectionnés pour tests écrits (semaine du 27/02/2023)
  - Les entretiens se sont déroulés le 10/03 et 13/03
  - En cours

❖ Pour la DGRLCF

- ▶ VP 11 – Responsable de service – Niveau 7 – au Contentieux
  - Candidature retenue : Mme Sabah JEGUIRIM – prise de fonction le 01/03/23
  
- ▶ VP 6 / VP Ucanss 68124 – Enquêteur – Niveau 5B/6 – au LCF
  - Annonce lancée jusqu'au 22/03.
  - En cours

 Nouvelle VP depuis la dernière CTR

❖ Pour la DAR - DRH

- ▶ VP 7 - Gestionnaire administratif – Niveau 3 – Services Généraux
  - Annonce lancée jusqu'au 10/03
  - 7 candidatures en interne reçues
  - Tests prévus le 15/03 et 17/03
  - En cours
  
- ▶ VP 8 – Gestionnaire de paie – Niveau 3 – CNGP
  - Annonce lancée jusqu'au 10/03.
  - 7 candidatures en interne reçues
  - 7 candidats présélectionnés pour tests écrits
  - En cours (tests envoyés le 14/03)
  
- ▶ VP 14 – Coordonnateur – Niveau 9 – Pôle des Moyens Généraux
  - Annonce lancée jusqu'au au 08/03
  - 1 candidature en interne reçue
  - En cours

❖ Pour la DP

- ▶ VP 10 – Technicien des prestations – Niveau 3 – Département PE AS
  - Annonce lancée jusqu'au 10/03.
  - 3 candidatures en interne reçues
  - 3 candidats présélectionnés pour tests écrits
  - En cours (tests transmis aux opérationnels le 15/03)
  
- ▶ VP 15 – Responsable de proximité – Niveau 5A/5B – Département PE AS
  - Annonce lancée jusqu'au 13/03.
  - 1 candidature en interne
  - En cours (candidature transmise aux opérationnels le 14/03)

❖ Pour la DCF

- ▶ VP 9 – Technicien Maîtrise des risques – Niveau 3/4 – Contrôle PE AS
  - Annonce lancée jusqu'au 10/03.
  - 4 candidatures en interne reçues
  - 4 candidats présélectionnés pour tests écrits
  - En cours (tests envoyés le 14/03)
  
- ▶ VP 16 – Référent technique comptable – Niveau 5A –Département Recouvrement et comptabilité des créances
  - Annonce lancée jusqu'au 17/03

❖ **Pour la DGRLCF**

► VP 13 – Expert technique – Niveau 5A – Pôle établissements régulation et accompagnement

- Annonce lancée jusqu'au 10/03
- 1 candidature en interne reçue
- En cours (candidature transmise aux opérationnels le 13/03)

**Les écrêtements**

Les élus FO souhaitent connaître le nombre d'heures écrêtées sur chacune des deux dernières plages horaires en distinguant les pôles et les niveaux de classification.

Les élus FO demandent le paiement ou la récupération de ces heures pour les salariés.

Voir les documents joints en annexe.

**Les procédures disciplinaires (Art.48)**

Les élus souhaitent connaître le nombre d'article 48 depuis la dernière CTR ?

Combien de procédure art. 48 ont abouti à un licenciement ou à un blâme ?

Les élus demandent un état des lieux sur les procédures en cours.

Les élus demandent si des convocations sont en cours depuis le 1<sup>er</sup> mars 2023.

Depuis la dernière CTR, une seule procédure disciplinaire a été engagée à l'encontre d'un salarié qui se trouve en absence injustifiée.

**RECLAMATIONS INDIVIDUELLES ET COLLECTIVES DES ELUS CFTC**

**Pôle de Boissy**

Les agents dénoncent une absence de communication et de transparence sur les problèmes récurrents de logistiques de l'immeuble Boissy, aucune information officielle de plus les agents s'interrogent sur leur avenir, qu'en est-il d'un projet de cession du premier étage de Boissy ?

Les réponses de la Direction ?

Par ailleurs il manque du Personnel au service prescripteur, les élus CFTC réclament un renfort de Personnel ? Qu'en est-il ?

► **S'agissant des problèmes logistiques de l'immeuble Boissy**

Les services Travaux et Maintenance et de la Gestion Immobilière sont alertés par les responsables du Pôle de BSL à chaque coupure de chauffage. La Gestion Immobilière a demandé des explications au syndic de copropriété afin d'apporter une réponse aux agents de BSL.

► **S'agissant du projet de cession**

Le Schéma Directeur Immobilier Local (SDIL) pour la période 2023-2027 a vocation à recenser les projets de l'organisme sur ses différentes implantations immobilières, dont le site de Boissy. Il fera l'objet d'une présentation lors de la prochaine séance plénière du CSE.

► **Sur le manque de personnel au service prescripteur**

La politique de recrutement prend en compte les activités du service prescripteur. Une titularisation a été effectuée fin 2022 et 1 CDD est en cours de montée en compétence sur les activités du secteur. Par ailleurs, une entraide interservices est actuellement mise en œuvre.

**Prime de pénibilité**

Les élus CFTC exigent la prime de pénibilité pour les agents des PJ à Boissy, ils portent quotidiennement des caisses lourdes.

Qu'envisage la Direction ?

La direction n'attribuera pas la prime de pénibilité aux agents du service Pièces Justificatives de Boissy au motif que la liste des emplois reconnus comme étant physiquement pénibles a été fixée limitativement et que l'extension qui a été prise par engagement unilatéral de la Direction vise les seuls agents du service courrier portant des charges lourdes.

Les salariés du service Pièces Justificatives ne sont donc pas concernés.

**Service informatique**

Les élus CFTC réclament du Personnel pour le service informatique, eu égard à la charge de travail, les ressources ne sont pas suffisantes.

Que compte faire la Direction ?

Conformément à ce qui a été présenté en Assemblée plénière du CSE en janvier dernier, le plan prévisionnel de recrutement pour 2023 prévoit 5 recrutements en CDI au sein du service informatique. La direction rappelle par ailleurs que ce service a intégré 4 collaborateurs en CDI en 2022.

**Portail livraison**

Le portail livraison du Cristolien, côté sortie voiture est toujours en panne.

Que se passe-t-il ?

Quand sera-t-il réparé ?

Le moteur du portail de sortie du parking a été remplacé, le portail est de nouveau opérationnel.

**EAEA**

Quand va démarrer la prochaine campagne 2023 des EAEA ?

La prochaine campagne des EA est fixée du 3 avril au 30 juin 2023.

**Services généraux et travaux maintenance**

Qu'en est-il de la reconfiguration des services généraux et travaux maintenance ?

Qu'en est-il du futur coordonnateur de ce service ?

► **S'agissant de la reconfiguration**

Les travaux de réaménagement ont été réalisés du 09 au 14 février 2023.

► **S'agissant de l'avenir du coordonnateur du service**

Le processus de recrutement est en cours.

**Obligation vaccinale**

Maintenant que l'obligation vaccinale est derrière nous, qu'en est-il des différents agents qui avaient été repositionnés dans d'autres services devant leur refus de se faire vacciner.

Combien d'agents concernés ?

Ont-ils réintégrés leur service d'origine ?

Au sein de la caisse, 1 agent a été repositionné dans son service depuis la levée de l'obligation.

### **Réforme UGECAM**

La Direction a-t-elle des informations nouvelles concernant le futur projet des UGECAM par rapport à l'impact sur le Personnel Cpam 94.

Concernant le projet de transfert des centres de santé aux UGECAM, la phase d'audit est toujours en cours. La CPAM a fourni toutes les informations demandées et reste désormais dans l'attente d'une restitution. Les élus du CSE seront tenus informés du retour de cet audit.

### **GDB**

Le temps dossier prend davantage de temps car il faut ouvrir plusieurs applications en même temps et les renseigner pour le traitement du dossier, pourtant la production demandée reste la même.

Les élus CFTC demandent que la Direction tiennent compte de cette problématique qui rallonge le temps dossier et donc d'abaisser les objectifs journaliers.

La réponse de la Direction ?

Les objectifs de production sont déterminés par l'encadrement en fonction du temps moyen nécessaire à l'instruction d'un dossier, tenant compte des différentes étapes de traitement par typologie d'activité.

### **Prévention santé**

Le service est l'image de la Caisse à l'extérieur, pourtant il manque des effectifs, les départs ne sont pas remplacés.

Les élus CFTC réclament un renfort de Personnel.

Qu'en est-il ?

Le service Prévention a connu en 2022 l'arrivée de deux nouvelles chargées de prévention en CDI. Il n'y a pas eu de départ, à l'exception de la responsable pour laquelle des appels à candidature ont été lancés.

### **Village des métiers**

La Direction a-t-elle un calendrier des villages des métiers planifiés en 2023 ?

Comment motiver un agent à repostuler au village des métiers, sachant que beaucoup se sont vus envoyer des refus suite à une candidature ?

#### **► S'agissant du calendrier des villages des métiers 2023**

Il n'y a pas de calendrier déterminé, mais il est prévu de reconduire l'opération.

#### **► S'agissant des arguments visant à motiver un agent à repostuler au village des métiers**

La participation au village des métiers ne fait pas suite à une procédure de candidature. Aucun salarié ayant souhaité y participer et remplissant les conditions pour engager un projet de mobilité interne (30 mois d'ancienneté sur l'emploi occupé) ne s'est vu opposer de refus.

## **RECLAMATIONS INDIVIDUELLES ET COLLECTIVES DES ELUS FO**

### **Les missions**

Les élus FO souhaitent connaître le nombre de salariés qui assurent actuellement des missions dans d'autres services.

Dans la mesure où ces éléments sont susceptibles d'évoluer, les élus FO réitèrent leur demande :

- le nombre d'agents titulaires d'un CDI dit Contact Tracing
- leurs affectations actuelles

-les référentiels d'emploi apparaissant sur leurs contrats de travail (la réponse à cette question n'a jamais été apportée par la Direction)

Les élus FO demandent la conversion de leurs contrats en CDI conventionnels sans mention du travail du weekend, l'état d'urgence sanitaire ayant pris, tout comme les plateformes nationales depuis le 1er février 2023.

Le nombre de salariés embauchés dans ce cadre et leurs affectations n'ont pas changé depuis le bilan présenté aux élus en Assemblée plénière en juillet 2022. Le référentiel emploi figurant au contrat de travail est celui de gestionnaire administratif.

#### **Les licenciements pour insuffisance professionnelle**

Les élus FO souhaitent savoir si la Direction a procédé à des licenciements pour insuffisance professionnelle depuis le mois dernier ? Si oui, combien ?

Des procédures sont-elles en cours ?

Au cours des derniers mois, il n'y a eu aucun licenciement pour insuffisance professionnelle.  
A ce jour, aucune procédure n'est en cours.

#### **La PFS**

Les élus FO persistent et demandent le rétablissement du parcours à la PFS. Les élus FO demandent l'ouverture d'une négociation à ce sujet.

La CNAM a déclaré avoir des difficultés à recruter des téléconseillers. Les élus FO considèrent que la notion de parcours professionnel constitue une situation de gagnant-gagnant. D'une part elle est motivante pour le personnel, d'autre part c'est la solution pour diminuer le turnover. En somme, ce n'est que du bon sens.

La direction maintient sa réponse précédemment apportée, à savoir que les agents de la PFS peuvent postuler et faire valoir les compétences acquises sur l'ensemble des processus dès lors qu'ils disposent d'au moins 30 mois d'ancienneté dans la fonction. Aussi, la direction n'envisage pas de remettre en place le parcours de sortie de la plateforme de service et rappelle d'une part, que les CSAD ont des perspectives de carrières professionnelles au sein de la PFS, d'autre part, que des mobilités internes vers d'autres services de la caisse interviennent dans le cadre de vacances de postes.

#### **L'indemnité télétravail**

L'UCANSS a communiqué, le 5 février, la revalorisation de l'indemnité télétravail. Au terme du document, il est écrit :

« Ainsi, le montant de l'indemnité forfaitaire mensuelle évolue dans les conditions suivantes :

- 2,95 € par jour télétravaillé

Ce nouveau montant prend effet au 1er janvier 2023. »

Les élus FO comprennent que les télétravailleurs au forfait touchent 2,95 € par jour télétravaillé. Ce qui représente une augmentation de 9,2%.

Cependant, les élus FO demandent des précisions au sujet des télétravailleurs à jours fixes. Quels sont les montants mensuels pour 1 jour, 2 jours et 3 jours ?

Sollicitée en ce sens par plusieurs organismes, l'Ucanss est venu préciser sa circulaire du 5 février portant revalorisation de l'indemnité forfaitaire de télétravail pour les organismes fonctionnant sur la base d'une indemnité mensuelle. La revalorisation des forfaits pour 2023 sera ainsi la suivante :

- 11,78 pour 1 jour par semaine
- 23,58 pour 2 jours par semaine
- 35,33 pour 3 jours par semaine

Une circulaire RH sera très prochainement diffusée pour informer le personnel de la caisse.

### **Le forfait mobilités durables**

Les élus FO demandent la procédure précise pour bénéficier des mesures incluses dans l'accord d'entreprise.

La circulaire RH n°6/2023 a été diffusée le 10 mars 2023 sur l'intranet ; elle présente les dispositions de l'accord local et les modalités de demande.

Une page dédiée au forfait mobilités durables a été créée sur l'intranet (Rubrique RSO et mobilité – Mobilité). La circulaire RH, des infographies et des modèles d'attestations sur l'honneur y sont disponibles pour les salariés souhaitant s'informer et/ou formuler une demande.

### **Les DAM**

Les élus FO sont toujours en attente du retour de la Direction au sujet de la cotisation à l'APEC des DAM. FO considère qu'ils devraient tous y cotiser.

Une étude plus globale est en cours concernant les cotisations APEC.

### **L'état des lieux des télétravailleurs**

Les élus FO souhaitent connaître l'état des lieux des télétravailleurs :

- par niveau de classification
- par formule et par nombre de jours

Il s'agit de la même demande que le mois dernier. La réponse de la Direction n'était pas satisfaisante.

Un bilan relatif au télétravail a été présenté au CSE le 26 janvier 2023 au regard des données extraites d'OGETE.

#### ► **S'agissant de la répartition des télétravailleurs « actifs » par niveau au sein de la Caisse**

Niveau	Nombre de TELETRAVAILLEUR
2A	1
2B	4
3S	280
4S	226
5A	110
5B	92
6E	10
6S	40
7S	30
8S	16
9A	1
9E	3
9S	18

#### ► **S'agissant de la répartition par formule et par nombre de jours**

##### **❖ Télétravailleurs au forfait**

Au 9 décembre 2022, il est recensé 371 télétravailleurs « actifs » exerçant leur activité de télétravail au forfait.

Télétravailleurs au forfait	Nombre de jours / Forfait Coordonnateur
45 jours maximum annuel	79

70 jours maximum annuel	110
100 jours maximum annuel	182
<b>Total général</b>	<b>371</b>

❖ Télétravailleurs à jour fixe

Au 9 décembre 2022, il est recensé 427 télétravailleurs actifs exerçant leur activité de télétravail à jour fixe.

Télétravailleurs à jour fixe	Nombre de jours / Forfait Coordonnateur
1 jour fixe	81
2 jours fixes	184
3 jours fixes	162
<b>Total général</b>	<b>427</b>

**Les grévistes**

Plusieurs journées de grève se sont tenues dernièrement. Certains agents sont susceptibles de faire face à des difficultés financières. Les élus FO demandent à la Direction de proposer aux agents de reporter les baisses de salaire sur la paie du mois de mai, ou à défaut de les lisser sur plusieurs mois.

La direction n'envisage pas de dispositions spécifiques concernant les jours de grève.

**La PMI de Champigny**

Les élus FO rappellent que le personnel est toujours en attente d'ordinateur avec caméra.  
Nous demandons également un visiophone avec ouverture de porte à distance pour leur éviter de faire des allers-retours permanents.

► S'agissant des ordinateurs avec caméra

Une demande pour l'obtention de WebCam pour ce site a été réalisée dans le cadre du plan d'équipement informatique.

► S'agissant du visiophone avec ouverture de porte à distance

La demande a été faite par la responsable de la PMI, une étude et une demande de devis sont en cours.

**DESMOS 6 mois après**

Les élus FO attentifs à l'évolution de cet applicatif constatent que le personnel rencontrent encore beaucoup de difficultés.

Le transfert des dossiers médicaux n'a toujours pas été fait. Compte tenu des dysfonctionnements, nous demandons qu'une base test soit mise en place pour le préparer et ce, rapidement.

Le CMS de Choisy le roi rencontre aussi des problèmes avec les radios dentaires. Le système des capteurs ne fonctionnent pas, trop anciens et incompatibles avec Windows 10.  
Nous demandons qu'ils soient remplacés.

Doctolib et Desmos : Quand ces 2 applicatifs seront-ils reliés ?

Des réunions sont tenues régulièrement avec la société JUXTA, le service informatique de la caisse et le PASP afin de permettre des points d'étape sur les sujets restants à traiter.

► S'agissant du transfert de données

La société JUXTA développe un outil qui permettra de récupérer les données Clinidoc - livraison prévue en mai 2023. Dans cette attente, les serveurs Clinidoc restent consultables.

► **S'agissant des capteurs radios dentaires**

La difficulté ne concerne que le Centre de Choisy, le renouvellement des capteurs est à l'étude.

► **S'agissant de la date de liaison entre Doctolib et Desmos**

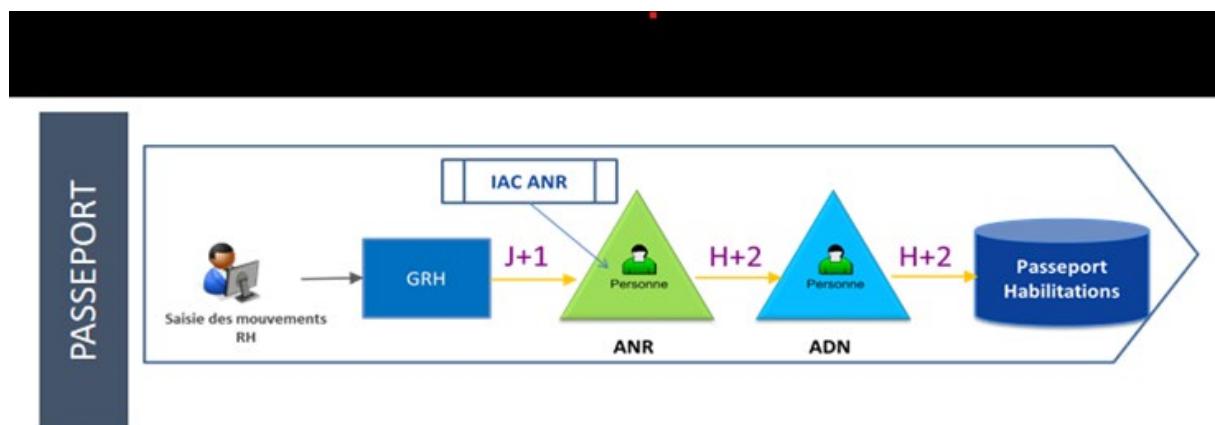
Le connecteur DESMOS/DOCTOLIB est opérationnel le 14 mars 2023.

**Les demandes d'habilitations**

Les élus FO demandent à la Direction qu'elle mette en place une organisation plus simple et rapide pour l'attribution des habilitations. Ce n'est pas acceptable que les CDD les aient qu'au bout d'une semaine voire plus même si l'encadrement a fait le nécessaire en temps et en heure.

► **S'agissant du circuit des demandes d'habilitations**

Les demandes d'habilitations sont traitées quotidiennement par les gestionnaires des habilitations, sous condition que les agents embauchés soient créés dans l'outil GRH et remontés dans PASSEPORT outil de gestion des habilitations permettant d'attribuer les accès :



► **S'agissant des problèmes remontés concernant l'attribution des habilitations**

S'il peut très ponctuellement arriver que la mise en œuvre du circuit ci-dessus ne permette pas à un agent nouvellement embauché de disposer de ses habilitations immédiatement, ces situations sont toutefois exceptionnelles et le circuit des habilitations permet de les résoudre rapidement (moins de 48h). Ces situations sont généralement les suivantes :

- demande d'habilitation en attente de validation par une direction de branche ;
- création nouvel agent non finalisée dans GRH.

Ce circuit de gestion des habilitations, de même que la procédure qui l'organise, visent à répondre à de strictes exigences en matière de sécurité du système d'information et de protection des données. Ils sont validés par le Directeur Comptable et Financier et ne sauraient être remis en cause.

**CRA et ONGC**

ONGC ne fonctionne pas correctement et bugge régulièrement. Compte tenu qu'il n'est pas au point, les élus FO demandent à la Direction de mettre en place des solutions sans tarder pour soit résoudre les « bugs » ou bien d'abandonner ce projet. Le personnel perd un temps considérable.

L'ONGC a été mis en place au sein du Pôle des Affaires Juridiques le 23 janvier 2023.

Afin d'accompagner la prise en main de ce nouvel outil, des réunions collaboratives ont été organisées par les managers du pôle tout au long du mois de février.

En outre, afin d'anticiper la mise en place d'ONGC, l'encadrement avait informé les conseillers de la diminution provisoire du nombre de dossiers présentés à chaque séance CRA.

Par ailleurs, pour pallier aux dysfonctionnements du logiciel, plusieurs actions ont été mises en place :

- Remontée immédiate des dysfonctionnements auprès de la CNAM via la CATR avec information des équipes du Pôle des Affaires juridiques au fil de l'eau,
- Echanges sur LIAM avec les autres CPAM pour trouver des solutions de contournement,
- Suspension des ouvertures de dossiers depuis le 3 mars 2023 dans l'attente d'une mise à jour de l'ONGC qui sera effective le 13 mars 2023 à 10 heures.

## RECLAMATIONS INDIVIDUELLES ET COLLECTIVES DES ELUS CFDT

### **Cristolien - réfectoire**

La moquette sous les tables est sale mais il y a également de la poussière voire plus sur les rebords de fenêtres et au bas des baies vitrée.

Il arrive que le matin, les agents trouvent encore sous les tables des restes de la veille. Les élus CFDT demandent à la direction de veiller à maintenir une bonne hygiène de la moquette.

Un rappel des consignes sera fait aux agents en charge du nettoyage de la salle du réfectoire.

### **Cristolien : accès au parking extérieur**

Depuis plusieurs jours, les agents constatent que la grille de sortie du parking reste ouverte ce qui permet à « tout le monde » de rentrer dans l'enceinte.

Dans un souci de maintien de la sécurisation du site et des agents, cette porte ne peut-elle pas être refermée ? Pourquoi reste-t-elle ouverte ? Est-ce dû à un pb technique ?

Le portail a été réparé et est de nouveau en fonctionnement depuis le 03 mars. Il reste bien fermé sauf lors des sorties des véhicules.

### **Cristolien poubelles extérieures**

Les poubelles extérieures du Cristolien débordent sur la rue ce qui forcent les voitures arrivant de la rue Esquirol à se déporter au risque de se retrouver face à face à un véhicule et de générer un accident.

Pour éviter tout incident impliquant la caisse, les élus CFDT souhaitent savoir si un autre lieu est possible ?

Le service de la Gestion immobilière a sollicité la Mairie afin qu'une étude de faisabilité soit réalisée en vue de créer un espace dédié et matérialisé afin de ne plus gêner la circulation.

La demande a été prise en compte et un rappel a été effectué auprès du prestataire de collecte afin qu'il remette les conteneurs sur le trottoir après les avoir vidés.

### **Polaires**

Certains agents n'ont pas pu être attributaires de polaire par manque de la bonne taille.  
Des commandes sont-elles en cours ? Quand les livraisons sont-elles prévues ?

Compte tenu de l'arrivée prochaine du printemps, il n'est pas prévu de passer une nouvelle commande de polaires.

### **Vacataire des CMS**

Suite à une sollicitation, la direction a été amenée à revoir le montant de la rémunération d'un vacataire d'un centre de santé.

Cette vérification a permis une revalorisation importante sur plusieurs mois car la direction avait omis de prendre en compte l'intégralité de ses vacations.

Les élus CFDT demandent à la direction d'examiner les paies calculées pour tous les vacataires afin de s'assurer que tous perçoivent exactement leur dû.

Une anomalie a été relevée sur la feuille de calcul de la rémunération d'un professionnel de santé - paramédical. La régularisation de cette anomalie a été traitée sur la paie de février.

Un seul professionnel de santé est concerné (une vérification des fiches de calcul a été réalisée).

### **CMS Choisy le Roi et St Maur**

L'assistante dentaire du CMS de Choisy le Roi est régulièrement obligée d'aller travailler à St Maur alors que l'assistante dentaire de St Maur est présente.

Les élues CFDT demandent des explications sur l'obligation qui est faite de remplacer un agent qui est présent.

Les mutualisations sur l'activité dentaire au CS de Saint-Maur sont réalisées au regard des nécessités de service (2 assistantes dentaires au lieu de 3).

Ces dernières sont envisagées par les responsables de centre dès lors qu'elles ne déséquilibrent pas les besoins du centre aidant.

### **Parking Esquirol – porte d'accès au niveau 2**

Depuis quelques jours, la porte intérieure d'accès au niveau 2 s'ouvre très difficilement, il faut tirer plusieurs fois pour que le mécanisme d'ouverture se déclenche. Les agents se demandent si un jour la porte ne risque pas de ne pas s'ouvrir.

Est-il possible de revoir avec les gérants du parking pour revoir la serrure et son fonctionnement ?

Le syndic a adressé un ordre de service au serrurier.

### **Ameli Champigny**

L'activité « téléphone » par les agents d'accueil est devenue une activité quotidienne, et l'aménagement des postes de travail n'est pas en adéquation avec les besoins.

En effet, ils ne disposent pas du même matériel dont disposent les agents de la PFS à B3 et la salle dans laquelle est effectuée cette activité est exiguë pour 4 PMF régulièrement tous occupés.

Le casque fourni est du matériel de « gamer » sans réduction de bruit et très inconfortable et qui ne s'adapte que sur un téléphone portable pro et non via les postes téléphoniques à disposition sur les bureaux.

Les interlocuteurs au téléphone subissent également les nuisances car ils entendent les propos des collègues présents qui sont également en conversation téléphonique.

Ils ne s'entendent pas, c'est épuisant et la qualité du service rendu aux assurés est d'autant plus impactée.

La problématique de cette salle de BO a déjà évoquée et ce, bien avant que des travaux soient réalisés, pour la venue de la CRAMIF.

Les difficultés semblent s'accumuler. Cette situation dégrade la santé des agents car certains sentent déjà une perte d'audition.

Les élus CFDT demandent un examen complet de la situation et des solutions.

La Direction va examiner ce qui peut être mis en place pour améliorer l'ergonomie de ces postes de travail et reviendra vers les élus du CSE lors d'une prochaine CTR.

**Santé au travail**

Plusieurs agents ont pu constater que les tests de vue et d'audition ne sont plus effectués de manière systématique lors des consultations de santé au travail.

Compte tenu de la question précédente N° 11 et de l'utilisation des casques devenue régulière, il semble important que à minima, les tests d'audition soient réalisés à chaque examen.

Les examens complémentaires ont été suspendus en 2020 et 2021 du fait de la crise sanitaire pour le respect des gestes barrières.

Le service santé au travail a repris depuis le mois de mars les visiotests, à l'occasion des visites périodiques.

Les tests auditifs devaient reprendre pour les agents travaillant avec un casque, les agents du FENTI travaillant sur l'ouvreuse, les agents du service reproduction et occasionnellement sur demande du médecin. L'audiomètre étant en panne, le service santé au travail est dans l'attente d'un nouvel appareil pour reprendre les tests.